LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

A BOURGES

DE 1450 A 1560

PAR

ÉTIENNE TAILLEMITE

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

INTRODUCTION

La ville et sa population. — Dominant légèrement une plaine monotone, Bourges présente encore en certains de ses quartiers un aspect rural. La ville se reconstruit après l'incendie de 1487. La distinction entre quartiers aristocratiques et quartiers populaires n'est pas rigoureuse. La population peut être évaluée à une vingtaine de milliers d'habitants.

Les organismes administratifs. — La municipalité se compose d'un maire et de quatre échevins élus par scrutin à deux degrés. En plus de la juridiction municipale et des tribunaux royaux, il existe plusieurs justices ecclésiastiques dont la plus importante est celle de Saint-Sulpice.

> PREMIÈRE PARTIE LA VIE ÉCONOMIQUE

CHAPITRE PREMIER

L'AGRICULTURE.

Un nombre important de cultivateurs et de vignerons habitent en ville et les établissements religieux ont des propriétés foncières considérables aux environs immédiats. Les grands domaines sont baillés à ferme, tandis que les petits sont loués à moitié pertes et profits. Les coteaux voisins sont couverts de vignes produisant un vin de médiocre qualité. Les parcelles sont petites, mais il existe quelques grands domaines.

CHAPITRE II

L'INDUSTRIE.

La draperie. — La draperie de Bourges jouit d'une grande réputation, mais, pendant cette période, elle achève de tomber en décadence. Au xve siècle, Charles VII et Louis XI lui donnent à plusieurs reprises des statuts qui sont impuissants à remédier à cet état de choses. Les causes de cette chute sont surtout techniques, les malfaçons abondent, tant chez les tisserands que chez les teinturiers. Au xvie, la situation s'aggrave encore, malgré le renouvellement des statuts et le renforcement des pouvoirs de contrôle de la municipalité par François Ier. Vers 1560, le textile berruyer semble complètement ruiné.

L'organisation des métiers. — Les métiers de Bourges jouissaient dans l'ensemble d'une certaine liberté. Boulangers et meuniers n'avaient pas d'organisation corporative, mais une simple confrérie; la municipalité publiait à leur intention des règlements de police. Il en était de même des bouchers, dont certains, après fortune faite, n'exerçaient plus, mais se bornaient à louer leurs étaux. Ceux-ci étaient groupés dans les trois centres des portes Gordaine, Ornoise et Neuve. A la fin du xve siècle, trois métiers furent orga-

nisés en jurande : bonnetiers, pelletiers et cordonniers qui reçoivent des statuts approuvés par le roi. Les autres n'ont qu'une organisation rudimentaire, purement religieuse. Pendant la seconde moitié du xvie siècle, la municipalité donne à la plupart d'entre eux des règlements de police que l'on ne peut considérer comme des statuts, mais qui visent à réprimer les malfaçons.

La juridiction des métiers. — Au xve siècle, les rois exercent une grande action sur les métiers, en élaborant des statuts comme ceux de la draperie ou en approuvant les projets préparés par les artisans eux-mêmes comme ceux de la bonneterie. Au xvre siècle, au contraire, c'est l'Hôtel-de-Ville qui a la haute main sur la vie économique qu'il essaie de régenter en publiant des ordonnances de police, en surveillant les artisans par l'intermédiaire de maîtres visiteurs et par l'exécution de chefs-d'œuvre dans une salle de l'Hôtel-de-Ville.

CHAPITRE III

L'ACTIVITÉ COMMERCIALE.

Les voies de communication. — Les routes sont dans un état déplorable et souvent parcourues par des bandes de pillards, ce qui rend la circulation difficile et dangereuse. La municipalité fait un gros effort pour canaliser les rivières qui passent au pied des murs de la ville en dépit des difficultés que présentait une telle entreprise. Les résultats ne furent pas complètement nuls.

L'évolution générale du commerce. — Très florissant au xive et encore au xve siècle, le commerce berrichon, qui n'a été que peu influencé par Jacques Cœur, subit le contrecoup de la décadence de la draperie. Progressivement les marchands désertent la ville pour aller s'approvisionner dans des centres où la qualité est meilleure. Les riches Berruyers eux-mêmes achètent de plus en plus au dehors.

Les foires. — A la fin du xve siècle, le roi tente de fixer à

Bourges les grandes foires de Lyon, mais cette tentative artificielle, qui n'avait en elle-même que peu de chances de réussite, est encore contrecarrée par l'incendie de 1487 qui ruine les trois quarts de la ville. Bourges ne connaît que de petites foires régionales fréquentées par les marchands du centre de la France.

Les relations commerciales avec l'extérieur. — Les négociants berruyers demeurent en contact avec quelques centres du grand commerce français : surtout Lyon, Paris et le Midi, particulièrement l'Albigeois, où ils s'approvisionnaient en produits tinctoriaux. Un courant se crée vers la Basse-Loire par le Cher. A l'étranger, ils paraissent sur le marché flamand, peut-être encore en Italie.

Les droits et taxes sur le commerce. — Le commerce était entravé par des taxes nombreuses, mais de faible importance. La municipalité ne fait rien pour les alléger.

La juridiction des marchands. — Ce n'est qu'au milieu du xvie siècle que se constitue à Bourges une juridiction consulaire ébauchée peut-être auparavant par une confrérie du commerce.

Le mouvement des affaires, les compagnies commerciales. — Les marchands berruyers s'associent assez souvent entre eux pour commercer et on note une ébauche très nette de capitalisme.

Jean de Cucharmoys et les chevaliers de la Table ronde. — Le riche Lyonnais Cucharmoys, fixé à Bourges, y constitue une sorte d'association visant à favoriser l'activité commerciale, mais qui n'eut qu'une brève existence.

Les idées des Berruyers sur le commerce de leur temps. — En général les marchands n'ont pas beaucoup d'esprit d'entreprise et leurs horizons sont assez limités. Ils font preuve d'un protectionnisme étroit, mais d'une certaine compréhension des intérêts du commerce français.

DEUXIÈME PARTIE LA VIE SOCIALE

CHAPITRE PREMIER

LA VOIRIE ET L'URBANISME.

La municipalité se préoccupe de l'entretien des rues et des places, de leur pavage, mais ne parvient pas à obtenir des habitants l'observation de ses prescriptions d'hygiène.

CHAPITRE II

LA SANTÉ PUBLIQUE.

La Faculté de médecine de Bourges est pratiquement inexistante, mais le corps des barbiers-chirurgiens observe assez bien les statuts que lui a conférés le duc Jean. L'Hôtel-Dieu fonctionne normalement et suffit aux besoins, sauf en cas d'épidémies graves. On construit donc un hôpital spécial pour les pestiférés, qui demeurent nombreux. Les lépreux, assez rares, sont soignés à la maladrerie de Saint-Ladre. Chaque paroisse avait une sorte de bureau de bienfaisance qui s'occupait des pauvres. Le nombre de ceux-ci s'étant beaucoup accru vers 1557, la municipalité mit sur pied un plan d'assistance remarquable.

CHAPITRE III

LA VIE SOCIALE PROFESSIONNELLE.

Les artisans sont assez calmes dans l'ensemble, sauf ceux du textile. De 1528 à 1535, des conflits éclatent chez les teinturiers et les tondeurs : grèves et rébellion contre l'autorité municipale. Les compagnons éprouvent de plus en plus de difficultés à acquérir la maîtrise.

CHAPITRE IV

LES SALAIRES ET LES PRIX.

Remarquablement stables au début du xvie siècle, les prix augmentent assez rapidement à partir de 1540. Les salaires ne suivent le mouvement qu'avec beaucoup de lenteur, ce qui provoque une crise de misère.

CHAPITRE V

LES CONDITIONS DE VIE ET L'ÉVOLUTION DES FAMILLES.

La richesse des marchands se manifeste par le luxe de leurs habitations qui manifestent un souci évident de confort et de décoration. Mais le niveau de vie des classes populaires reste très instable, sauf pour certaines catégories d'artisans. De nombreux marchands désertent le commerce pour les charges administratives ou judiciaires, les fils de négociants font leurs études à l'Université et deviennent hommes de loi ou d'église. Ce mouvement ne fut pas étranger à la décadence du commerce.

CONCLUSION
PIÈCES JUSTIFICATIVES
PHOTOGRAPHIES
PLANS